



Syndicat FSU sduclias 93

Section des agents du Conseil Général de Seine Saint-Denis

BP 193 - 93006 BOBIGNY Cedex

Immeuble Gagarine, 8^{ème} étage

messagerie : sdu93-fsu@cg93.fr

Tel : 01-43-93-91-88

Fax 01-43-93-91-89

Le 29 mars 2011

ASE / SERVICES SOCIAUX

INFORMATIONS sur les mobilisations dans les 2 services

• AG intersyndicale FSU SUD du 10 mars 2011

50 personnes étaient présentes, un point a été fait sur la mobilisation du 27 janvier et la rencontre avec M. MOLOSSI, qui nous a adressé un calendrier de réunions à l'hôtel du département :

- **le 14 mars de 9h à 11h** ; salle 415 autour des questions relatives au personnel (remplacements, créations de postes, temps partiels, congés spécifiques...)
- **le 6 avril de 9h à 11h** ; salle 415, autour des questions relatives à la vie quotidienne (commande de matériel, besoins tels qu'un budget pour l'achat de jouets, de plantes vertes pour les salles d'attente...)
- **le 27 avril de 9h à 11h** ; salle 415, autour des questions relatives aux « outils de communication » (qui comprennent aussi les stats et l'informatisation)
- Suite à l'intervention de notre syndicat une réunion spécifique ASE sera organisée **le 10 mai à 14 h 30** comme cela avait été convenu avec M. MOLOSSI

Les collègues sont sollicités pour faire partie des délégations (quelques uns se sont inscrits). Contacter les syndicats si vous pouvez y participer.

Sur les 2 services ASE et service social, il est proposé d'alterner les heures d'info communes et par service afin de faire le point sur les rencontres avec M. Molossi tout en répondant aux préoccupations spécifiques des collègues.

- **14 mars : 1^{ère} rencontre avec M. Molossi sur les questions de personnel**, (délégation FSU, SUD, M. Molossi, DEF, DPAS)

Il y a eu, et nous nous y attendions, un dialogue de sourds dans la mesure où nous revendiquons des créations de postes et M. Molossi nous expliquant qu'il n'avait pas mandat pour cela.

La délégation a une nouvelle fois insisté sur les conditions de travail et d'accueil des usagers dégradées qui justifient nos revendications. Nous avons précisé que la question des remplacements pour nous, n'était pas négociable et que nous attendions des décisions claires de l'administration. Nous avons rappelé que M. Bartolone avait pris des engagements sur les remplacements dans nos services et qu'ils ne sont pas respectés.

L'administration nous a précisé que les remplacements maladie, maternité ne sont pas systématiques mais assez nombreux dans les 2 services.

La délégation a exigé des chiffres précis. M. Molossi s'est engagé à nous les faire parvenir avant notre prochaine réunion, service par service. Nous avons abordé également les temps partiels. Pour nous c'est un droit, les collègues n'étant pas payés à 100 % nous exigeons qu'ils soient compensés. Pour l'administration il s'agit plutôt de donner une réponse positive au plus grand nombre de demandes possible tout en tenant compte de la nécessité de service ?

Nos rencontres ne sont pas terminées mais la délégation n'a pour le moment pas noté d'engagement de M. Molossi. On voit bien que sur la question des créations d'emploi, seule une poursuite de la mobilisation initiée dans les 2 services peut nous permettre d'avoir des résultats. Par exemple, sur le point des remplacements, la délégation a précisé que la solution résidait aussi par des créations de postes dans les équipes de soutien AS, éducateurs, et administratifs et non par la multiplication des contrats.

- **ASE : Mineurs isolés**

Différentes équipes de circonscriptions complètement saturées en termes d'accueil et de suivi ont décidé de bloquer les prises en charges des mineurs isolés tant que les conditions de suivis et d'accueils dignes ne seront pas réunies. Ce mouvement fait tache d'huile. A ce jour toutes les équipes de circonscriptions se sont positionnées pour le blocage. Nous devons organiser le mouvement, faire passer les infos. **Un rendez-vous syndicats / DG est programmé le 1^{er} avril sur cette question.**

A partir du 22 mars tous les mardis à 13 h AG ASE dans les locaux syndicaux Immeuble Gagarine 8^{ème} étage à Bobigny.



- **Mobilisation nationale des travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés et EJE des 3 fonctions publiques pour une reconnaissance des qualifications et une revalorisation salariale en catégorie A**

Dans le cadre de la réforme de la catégorie B en cours de négociation, le Ministère et les employeurs au CSFPT veulent imposer des mesures inacceptables qui doivent s'appliquer aux trois versants de la Fonction Publique :

- un cadre d'emploi sur trois grades, avec deux niveaux de recrutement (Bac et bac+2),
- un allongement de carrière (de 22 ans à 33 ans),
- un espace indiciaire masquant une baisse du traitement et des salaires sur l'ensemble de la carrière (jusqu'à 210 euros par mois), et une perte cumulée sur la carrière allant jusqu'à 35 000 Euros !
- un déroulement de carrière bloqué par des ratios et des quotas liés au mérite.
-

Le 16 mars une forte mobilisation a réuni à Paris et en région plusieurs milliers de personnels sociaux et éducatifs et a ainsi permis le retrait des projets de décrets de l'ordre du jour du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

Le gouvernement a cependant annoncé son intention de présenter dès le 13 avril prochain les mêmes textes !

Une nouvelle action de grande ampleur est prévue pour le jeudi 7 avril

Parallèlement à cette mobilisation une pétition initiée par L'ANAS (association nationale des assistantes sociales) et soutenue par les organisations syndicales et les associations professionnelles peut être signée par tous. Cette pétition est en ligne sur le site : http://www.petitions24.net/reconnaissance_bac3

Syndicat FSU sduclias 93 Section des agents du Conseil Général de Seine Saint-Denis
BP 193 - 93006 BOBIGNY Cedex Immeuble Gagarine, 8^{ème} étage
messagerie : sdu93-fsu@cg93.fr Tel : 01-43-93-91-88 Fax 01-43-93-91-89